

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
C.C.A.S.



N°	2023	011
----	------	-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA
COMMUNE DE BOISSY SOUS SAINT YON
91 790

DATE DE CONVOCATION
25 MAI 2023

**PUBLICATION FAITE
AU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	9
PRESENTS	8
VOTANTS	8

OBJET :

ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt trois

Le six juin à dix-huit heure trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur SAADA Raoul.

Etaient présents : M. Raoul SAADA, Mme Claire CAZADE-SAADA, Mme Christine DUCHOSAL, Mme Anne-Marie PEDRONO, Mme Renée MARCHAIS, Mme Marie-Christine FRANCOIS, M. DELAME Eric, Mme PERRIER Nicole,

Absent représenté :

Absente Excusée : Mme Sophie BLAIZE

Absente :

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame AJIB est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Président présente l'ordre du jour de la séance. Les membres sont invités à se prononcer.

Le Conseil d'Administration,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'action sociale et des familles,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

ADOPTÉ l'ordre du jour de la séance du 6 juin 2023,

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux

mois à compter de sa publication.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269100210-20230612-2023-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/06/2023